

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29/03/2014

- 2014 021 : ELECTION DU MAIRE :

La séance a été ouverte par Monsieur Pierre GAUDINO, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités installés dans leurs fonctions et laisse la présidence à la doyenne de l'Assemblée et Mme AUGEREAU-BOUHOURS Marie-Agnès a été désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Mr Jean-Claude BAGLAN a obtenu 18 (dix-huit) voix
- Mr Jean-Claude BAGLAN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

- 2014 022 : DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, la création de 5 postes d'adjoints.

- 2014_023 : ELECTION DES ADJOINTS :

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après (établir pour les trois tours de scrutin, le décompte de la majorité et des voix obtenues comme pour l'élection du maire) :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Liste ARHUR, 18 (dix-huit) voix,

- La liste ARHUR, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

1ère Adjoint : Mme GROSLERON Jeannine

2ème Adjoint : Mr PAPIN Pierre

3ème Adjoint : Mme ARHUR Lydie

4ème Adjoint: Mr HOUZE Fabien

5ème Adjoint : Mr BRETON Jean-Marc

- 2014_024 : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS :

Plusieurs personnes ont présenté leur candidature pour le CCAS, le Maire décide de procéder à un vote à bulletins secrets.

Les candidats sont : Mmes AVENET Chantal, AUGEREAU-BOUHOURS Marie-Agnès, GROSLERON Jeannine, PASQUIER Sophie et Mr LOPEZ François.

ont obtenu :	Mme AVENET Chantal	:	17	voix
	Mme AUGEREAU-BOUHOURS Marie-Agnès	:	17	voix
	Mme GROSLERON Jeannine	:	16	voix
	Mme PASQUIER Sophie	:	17	voix
	Mr LOPEZ François	:	16	voix

Sont désignés outre le Maire :

Mmes AVENET Chantal, AUGEREAU-BOUHOURS Marie-Agnès, GROSLERON Jeannine, PASQUIER Sophie et Mr LOPEZ François.

Les membres hors conseil du CCAS seront désignés ultérieurement.

- 2014 025 : FORMATION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Outre le Maire et la 1ere Adjointe qui sont membres de droit de toutes les commissions, sont désignés :

Commission des Finances :

Mmes AVENET Chantal, PASQUIER Sophie, Mrs BRETON Jean-Marc, HENTRY Ludovic, PAPIN Pierre, THIBERT Nicolas.

Commission des Bâtiments :

Mmes AVENET Chantal, ARHUR Lydie, BOTUHA-VADUREL Odile, Mrs AQUILIMEBA Gilbert, HOUZE Fabien, PAPIN Pierre.

Commission Environnement - Voirie - Urbanisme :

Mmes AVENET Chantal, ARHUR Lydie, BOTUHA-VADUREL Odile, Mrs AQUILIMEBA Gilbert, HENTRY Ludovic, LOPEZ François, PAPIN Pierre.

Commission Sports - Loisirs - Vie associative :

Mmes ADAM Caroline, AUGEREAU-BOUHOURS Marie-Agnès, ROUSSARIE Karine, SERVANT Sylvie, Mrs HOUZE Fabien, PIVERT Éric, THIBERT Nicolas.

Commission Scolaire :

Mmes AUGEREAU-BOUHOURS Marie-Agnès, ROUSSARIE Karine, SERVANT Sylvie, Mrs HENTRY Ludovic, PAPIN Pierre, PIVERT Éric.

Commission Communication :

Mmes ARHUR Lydie, AUGEREAU-BOUHOURS Marie-Agnès, BOTUHA-VADUREL Odile, ROUSSARIE Karine, Mrs HOFMAN Emmanuel, HOUZE Fabien, PIVERT Éric.

Commission Restaurant Scolaire :

Mmes ADAM Caroline, ROUSSARIE Karine, SERVANT Sylvie, Mrs AQUILIMEBA Gilbert, HENTRY Ludovic, HOFMAN Emmanuel, PIVERT Éric.

Commission des Calamités Agricoles :

Mmes AUGEREAU-BOUHOURS Marie-Agnès, PASQUIER Sophie, Mr BRETON Jean-Marc.

Commission Plan Local D'Urbanisme:

Mme PASQUIER Sophie, Mrs BRETON Jean-Marc, LOPEZ François, PAPIN Pierre, THIBERT Nicolas.

Commission du Personnel :

Mmes ARHUR Lydie, BOTUHA-VADUREL Odile, SERVANT Sylvie, Mrs HOFMAN Emmanuel, Lopez François, THIBERT Nicolas.

- 2014_026 : DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMICE AGRICOLE :

Le Conseil Municipal désigne comme :

Titulaire : Mr BRETON Jean-Marc

Suppléant : Mr PAPIN Pierre

- 2014_027 : DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Le conseil municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Pour une commune de moins de 3 500 habitants

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.(1)

Poursuivre ensuite :

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires

Nombre de votants : 19

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) :

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste 1 : HOUZE	19	6.33		3

Proclame élus les membres titulaires suivants :

A : Mr HOUZE Fabien

B : Mr BRETON Jean-Marc

C : Mr THIBERT Nicolas

Membres suppléants

Nombre de votants : 19

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) :

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste 1 : GROSLERON	19	6.33		3

Proclame élus les membres suppléants suivants :

A : Mme GROSLERON Jeannine,

B : Mr PAPIN Pierre

C : Mr LOPEZ François

- 2014 028 : ELECTION DES DELEGUES AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES :

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de désigner les délégués aux différents syndicats intercommunaux :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES (SIVOM) :

Mr BAGLAN Jean-Claude, titulaire, Mme GROSLERON Jeannine, titulaire, Mme ARHUR Lydie suppléant.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NEUILLE LE LIERRE - VILLEDOMER - AUZOUE EN TOURAINE (SIAEP) :

Titulaire : Mme GROSLERON Jeannine, Mr AQUILIMEBA Gilbert

Suppléant : Mr PAPIN Pierre

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT DE LA BRENNE ET SES AFFLUENTS :

Titulaire : Mrs BRETON Jean-Marc, HOFMAN Emmanuel

Suppléant : Mr BAGLAN Jean-Claude

SYNDICAT DU RAMASSAGE SCOLAIRE DU CASTELRENAUDAIS :

Titulaire : Mrs HENTRY Ludovic, PIVERT Eric

Suppléant : Mme ADAM Caroline

SYNDICAT D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'EPURATION ET LE SUIVI DES EAUX (SATESE) :

Titulaire : Mr AQUILIMEBA Gilbert

Suppléant : Mr BAGLAN Jean-Claude

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE ET LOIRE (SIEIL) :

Titulaire : Mr PAPIN Pierre
Suppléant : Mr AQUILIMEBA Gilbert

RN 10 PRIORITE :

Titulaire : Mr BAGLAN Jean-Claude
Suppléant : Mr PAPIN Pierre

MISSION LOCALE LOIRE TOURAINNE (ex PAIO):

Titulaire: Mr BAGLAN Jean-Claude

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) :

Mr BAGLAN Jean-Claude, collègue élus, Mme RIVAUD Patricia, collègue agent.

CORRESPONDANT DEFENSE :

Mr HOFMAN Emmanuel

- 2014_029 : DESIGNATION D'UN TITULAIRE ET DE DEUX SUPPLEANTS AU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE TOURAINNE :

Plusieurs personnes ont présenté leur candidature pour le Syndicat Pays Loire Touraine, le Maire décide de procéder à un vote à bulletins secrets.

Les candidats sont : Mmes ARHUR Lydie, BOTUHA- VADUREL Odile, GROSLERON Jeannine.

ont obtenu :	Mme ARHUR Lydie	:	19 voix
	Mme BOTUHA-VADUREL Odile	:	19 voix
	Mme GROSLERON Jeannine	:	19 voix

Sont désignés outre le Maire :

Titulaire : Mme GROSLERON Jeannine
Suppléantes : Mmes ARHUR Lydie, BOTUHA-VADUREL Odile

- 2014_030 : DESIGNATION DE DELEGUES COLLECTIF INTERCOMMUNAL DE SURVEILLANCE SYNTHRON

Plusieurs personnes ont présenté leur candidature pour le COLLECTIF INTERCOMMUNAL DE SURVEILLANCE SYNTHRON, le Maire décide de procéder à un vote à bulletins secrets.

Les candidats sont : Mme BOTUHA-VADUREL Odile, ROUSSARIE Karine :

ont obtenu :	Mme BOTUHA -VADUREL Odile	:	19 voix
	Mme ROUSSARIE Karine	:	19 voix

Sont désignés outre le Maire :

Mmes BOTUHA-VADUREL Odile, ROUSSARIE Karine.

- 2014_031 : DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'ASSOCIATION FONCIERE :

Le Maire délègue ses pouvoirs à Jean-Marc BRETON, Conseiller, pour le représenter à l'Association Foncière.

QUESTIONS DIVERSES :

- FORMATION DES ELUS :

Une formation de l'Association des Maires pour les nouveaux élus est prévue le 17 avril 2014 de 9h00 à 17h00 à Château-Renault. Les élus concernés : Mmes ARHUR Lydie, AUGEREAU-BOUHOURS Marie-Agnès, BOTUHA-VADUREL Odile, GROSLERON Jeannine, Mrs AQUILIMEBA Gilbert, BAGLAN Jean-Claude, HOUZE Fabien, LOPEZ François.

- REUNIONS DIVERSES :

Monsieur Jean-Claude BAGLAN informe:

- qu'une réunion concernant le cirque aura lieu le lundi 31 mars 2014 à 16h00 à l'école avec Madame NEWINGTON, Directrice et Madame GEORGET, représentante du cirque.
- que l'élection du président de la Communauté de Communes aura lieu le 15 avril 2014.
- que l'élection des vice-présidents et des diverses commissions auront lieu le 23 avril 2014.
- que la commission communication aura lieu le 14 avril 2014 à 20h00.

- PRISE EN CHARGE DES REPAS DE CANTINE :

Suite à une sollicitation d'un membre du personnel pour une prise en charge de 12 repas à la cantine lors des inscriptions scolaires à l'école, le Conseil Municipal, après avoir voté à mains levées (6 pour la totalité des repas, 8 contre, 1 abstention, et 4 pour la moitié des repas), refuse sa demande.

-FERMETURE DE LA MAIRIE :

La mairie sera fermée les ponts du 1er mai 2014 et du 29 mai 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30 et le prochain Conseil Municipal est fixé au 22 avril 2014 à 20h30.